

Autorité féminine, voix masculine : l'égalité des sexes au dix-septième siècle

Tabitha Spagnolo
University of Lethbridge

La 'Querelle des femmes' en France demeure l'une des plus longues conversations socioculturelles de l'histoire du pays. Sa périodisation a récemment été remise en cause. Certains historiens et critiques littéraires suggèrent qu'elle a pris fin au douzième siècle et que le débat s'est transformé bien après la Révolution française, ce qui va l'encontre de la périodisation traditionnelle allant du quatorzième à l'aube du dix-huitième siècle.¹ Malgré cette nouvelle discussion, la longue querelle a touché d'innombrables disciplines, institutions et espaces publics et privés où, auparavant, les femmes n'avaient connu aucune présence perceptible et acceptable. Ou bien, elles y avaient toujours occupé un rôle inférieur qui était pour la plupart communément indiscutable.

Au cours des siècles, des centaines d'intervenants se sont interrogés sur la participation des femmes dans une société irrémédiablement réfractaire au changement. Aliénor d'Aquitaine et Marie de France constituent des exemples médiévaux de partisans ferventes de l'égalité des sexes, voire même de la supériorité des femmes. Toutes les deux se sont mises très tôt à inscrire dans leurs écrits et leurs discours une appréciation de l'intelligence naturelle de la femme et d'une certaine perspicacité d'esprit. Leurs interventions ont eu lieu bien avant celles de Christine de Pisan au quatorzième/quinzième siècle mais cette dernière demeure celle que l'on cite systématiquement comme marraine du féminisme moderne. Même si son rôle de catalyseur fait l'objet d'une réévaluation, Christine de Pisan, ainsi que son œuvre et son éducation, constituent, dans l'ensemble, un élément déterminant qui a inspiré de manière significative le discours novateur sur l'égalité des sexes qui allait surgir au dix-septième siècle et dont une partie importante forme l'intérêt de cet article.

De Pisan a été formée aux arts, aux sciences et aux lettres, même aux domaines normalement réservés aux garçons, grâce à la bienveillance de son père qui la trouvait en mesure de profiter d'une éducation hors norme. Une telle éducation l'avait préparée, dans un premier temps, à participer à une autre brève querelle sur les mérites de la violente misogynie vantés par Jean de Meung dans sa réécriture du *Roman de la rose*.² Ainsi inspirée et ayant goûté la renommée associée à la polémique, Christine s'est servie de ses écrits suivants pour construire sa fameuse *Cité des dames* où on préconisait entre autres choses, l'éducation des femmes comme moyen de combler le gouffre entre les sexes. Cette même inspiration a mis en branle le débat qui allait suivre pour déterminer s'il fallait ou

¹ Voir Pellegrin pour une analyse détaillée de la périodisation de la "querelle des femmes".

² Guillaume de Lorris est l'auteur du texte original datant des années 1230. Jean de Meung avait rajouté trois fois la longueur du texte dans les années 1280 parce qu'il trouvait le travail de Lorris inachevé et insuffisant.

non corriger le déséquilibre fondamental entre les hommes et les femmes et, si c'était le cas, par quelles mesures réalisables on pourrait y arriver.

Maints détracteurs se sont emparés d'une rhétorique normative sinon misogyne pour expliquer de manière opportune pourquoi on ne devrait jamais permettre aux femmes d'abandonner leur statut établi et inférieur, bien que ce statut ait été toujours en voie de métamorphose pendant la très longue durée de la querelle. D'autres personnes (hommes et femmes) se sont impliquées indirectement dans la querelle, sans forcément énoncer de position, mais leur comportement jouait pour ou contre les a priori sociaux. À noter que c'était surtout les hommes qui intervenaient le plus dans le cadre de la querelle, tandis que les rares femmes qui cherchaient à se faire entendre étaient souvent jugées anormales, exceptionnelles et marginales. Ce qui importe le plus dans cette question, ce sont les justifications sociales, théologiques et philosophiques qui pourraient expliquer toutes ces tendances se résumant au final à de la misogynie, de l'indifférence ou à de rarissimes moments de phylogénie.

Au dix-septième siècle, les mêmes enjeux sont à l'œuvre, mais deux théoriciens dont les idées forment une dyade intéressante se sont mis en quête de l'égalité des sexes et surtout de l'autorité pour la réclamer, à savoir Marie de Gournay (1565-1645) et François Poulain de la Barre (1647-1725). Bien que cinquante ans séparent la publication de leurs œuvres, ces deux auteurs appartiennent à cette catégorie d'intervenants dans la querelle qui voulaient défendre les femmes contre l'injustice du statu quo tout en agissant pour le changer. Gournay et Poulain comprenaient la disparité entre les sexes mais un seul prétendait comprendre ce que cela impliquait au quotidien : « Bien-heureux es-tu lecteur, » a écrit Gournay « si tu n'es point de ce sexe, qu'on interdit de tous les biens, l'interdisant de la liberté » (Gournay 356). Visant ainsi un lectorat largement masculin, Gournay et Poulain s'exprimaient devant ce public depuis leurs propres positionnalités, ayant chacun développé leurs philosophies à partir d'une connaissance toute particulière tirée de leurs propres études, influences et expériences sexo-spécifiques. Certains de leurs écrits témoignent de la profonde responsabilité qu'ils ressentaient à rejeter, sur le plan public, des a priori culturels, liés à l'identité et au sexe, sans même interroger l'autorité de leur démarche.

« Il n'est rien de plus semblable au chat sur une fenestre, que la chatte » (Gournay 285-286). Cette phrase, digne d'être citée, n'est proposée qu'en partie « s'il est permis de rire en passât » (285), et Marie de Gournay n'aurait pas pu choisir d'autres analogies plus limpides ou rassurantes pour représenter la simplicité intrinsèque d'un concept si fâcheux que l'égalité des sexes. Dans ce tableau discret de comportement civilisé, les traits sexuels sont tous dissimulés, la physionomie n'apporte aucune information distincte sur la situation et le statut social de l'individu. La posture et la contenance d'un chat ordinaire perché sur le rebord d'une fenêtre évoque d'emblée une scène de réflexion sereine et même philosophique. L'image met en évidence une pulsion essentielle, d'ailleurs indiscernable entre le mâle et la femelle de l'espèce, à contempler, à méditer, à penser, tout court. La suggestion d'une césure naturelle qui devrait être reconnue entre le sexe et la

conscience, affranchie des contraintes sociales de l'existence humaine, était très avant-gardiste, voire radicale pour l'époque. Cette idée aurait pu situer le traité humaniste de Gournay sur *L'égalité des hommes et des femmes* (1622) au carrefour de la 'querelle des femmes' et de l'origine même du rationalisme moderne. La phrase citée est formulée avec humour et l'épistémè moderne la considère presque exclusivement comme un trait d'esprit. Cependant, elle représente bien un (rare) moment de pensée entièrement novatrice. C'est un essai qui prend courageusement, comme l'a dit Joan Kelly, « a conscious stand in opposition to male defamation and mistreatment of women » (7).

L'analogie du chat, pour laquelle Gournay s'excuse, témoigne quand même de sa volonté de déconstruire, à sa façon, le savoir, de remettre en question le postulat même et d'y penser différemment. Bien qu'elle ne le fasse pas aussi minutieusement et méthodiquement que le demanderait bientôt la logique cartésienne, Gournay prévoit, même brièvement, comme il est avantageux de supprimer les idées préconçues afin d'en intégrer de nouvelles dans une conversation devenue obsolète. L'essai de Gournay et sa suite, *Grief des dames* (1626), constituent maintenant deux textes très importants du mouvement du féminisme moderne. Pourtant, Gournay, elle-même, a connu très peu de respect de son vivant pour ses idées à l'encontre de la hiérarchie masculine qu'elle trouvait malveillante. Sa voix a été rapidement assourdie en faveur du statu quo traditionaliste qui prévalait depuis longtemps dans le monde des lettres où on attribuait a priori l'autorité aux hommes sur tous les sujets, y compris la nature de la gent féminine. Mlle de Gournay a affirmé qu'elle était une femme raisonnable qui évitait toujours les « extrémitez » (278) et trouvait ainsi qu'il était tout à fait raisonnable de déclarer l'égalité des sexes en partant du principe que « la nature s'oppos[e] pour ce regard autant à la supériorité qu'à l'infériorité » (278). La nature ordonne l'égalité. Ainsi, Mlle de Gournay voulait que les femmes ne soient définies ni par leur caractère ni par leur fonction sexuelle. Selon elle, tout ce qui empêchait l'égalité des sexes, depuis toujours, était le refus systématique d'éduquer les femmes.

François Poulain de la Barre regrettait autant que Gournay la négligence éducative concernant les femmes mais il a fait une incursion encore plus radicale dans la querelle des femmes en l'effectuant tout d'abord depuis la perspective d'un homme et donc, à l'époque, d'une position autoritaire. Il a publié trois livres de suite entre 1673 et 1675, avec en premier *De l'égalité des deux sexes, le discours physique et moral, où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés*. Vient ensuite un ensemble imposant de dialogues prescriptifs qui, malgré l'ultra modernisme de leur sujet, reprennent un format ancien et constituent en partie un manuel pédagogique intitulé *De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les moeurs*. Enfin, puisque personne n'avait immédiatement réagi à ses deux premiers efforts, Poulain a mis fin à sa propre mini-querelle avec un traité assez court, *De l'excellence des hommes contre l'égalité des sexes* où il s'est fait son propre avocat du diable.

Quand il s'est impliqué dans la querelle des années 1670, sa propre philosophie égalitaire et pédagogique avait été formée par le cartésianisme dit révolutionnaire autant sur les plans intellectuels et théologiques que scientifiques. L'influence de Descartes chez Poulain est omniprésente dans sa méthodologie, et sa démarche lui permettait d'insister que le dimorphisme sexuel n'était pas pertinent à l'esprit. Par conséquent, aucune justification valable ne pourrait dorénavant autoriser la subordination et la soumission des femmes aux hommes. De plus, Gournay et Poulain estimaient que l'état de l'éducation des filles et la réforme exigée étaient inextricablement liés à toute initiative susceptible d'engendrer l'égalité des sexes, qu'elle soit immédiatement réalisable ou non. Poulain se voulait pragmatique à cet égard, jusqu'au point d'articuler sa crainte d'une « terreur panique » (*De l'égalité des deux sexes* 7) généralisée si l'on demandait aux gens de rejeter toutes les conventions et tous les préjugés touchant aux rôles des femmes. L'accès à un programme scolaire compréhensif pour tout le monde était à la fois le principal obstacle et le seul chemin à suivre pour atteindre l'égalité des sexes telle que conçue par Gournay et Poulain et qu'ils cherchaient à rendre légitime partout. Pour Poulain, une telle initiative était au cœur de sa philosophie et le fait de s'assurer que le plus grand nombre de personnes possible comprenne la nécessité d'une éducation commune entre les sexes motivait sans doute ses écrits. Leurs publications coïncidaient aussi avec la désapprobation de Poulain envers Molière qui venait de mettre en scène *Les femmes savantes*. Selon Marcelle Maistre Welch, « Molière's comedy was at the expense of Cartesian ladies derelict in their domestic functions for science's sake...In this satire, educated women transgressed the prerogatives of their sex the instant they expressed an interest in matters of the mind » (10).

Ce qui a poussé Mlle de Gournay à écrire sur l'égalité des sexes vient peut-être de l'assurance qu'elle tira de sa relation avec Michel de Montaigne. Héritière du patrimoine intellectuel de son mentor, Gournay profitait sans doute d'une certaine confiance en ses propres capacités en tant que femme autodidacte. Vu cette influence magistrale, il n'est pas surprenant que Gournay ait adopté la forme de l'essai pour s'exprimer auprès d'un public cultivé et surtout masculin. Cette autorité a été sans doute intensifiée par le mépris de certains pamphlets venimeux qui circulaient pour dénigrer les femmes en en faisant des figures de dérision assimilées à des animaux. Après le grand succès en 1617 d'un de ces tracts sous le titre de *L'Alphabet de l'imperfection et de la malice des femmes dédié à la plus mauvaise*, il y a eu une rafale de verve pamphlétaire pour marquer un regain d'intérêt pour le débat. Gournay a tenté d'y imposer sa voix avec un travail soutenu et érudit mais sa réputation de mégère l'avait privée d'être prise au sérieux.

Quel que soit leur inspiration, Gournay et Poulain partageaient la même ambition de faire dissiper des siècles de préjugés contre les femmes et de déclarer l'égalité entre la femme et l'homme. Malgré la noblesse de ces principes, les auteurs ont été aussi contraints, avec plus ou moins de succès, de proposer à la société les moyens nécessaires pour faire reconnaître cela comme une vérité objective. Tous deux ont bénéficié de l'héritage polémique de la proto-féministe Christine de Pisan

et surtout d'Henri Corneille Agrippa. Avant Gournay et avant Poulain, pour traiter du statut et des droits des femmes, on devait toujours se référer dans un premier temps aux jugements bibliques qui étaient associés aux articles de foi comme phénomène qui rendait tout argument incontestable. Agrippa a complètement changé la nature du débat dès le seizième siècle quand il a publié un traité théologique en latin dans lequel il a déclaré *La noblesse et la prééminence du sexe féminin*. Afin de rejeter l'assujettissement général des femmes, il a employé un langage pétri de données et références bibliques pour établir, en tant que vérité profane et divine, l'égalité inéluctable de la femme et même sa primauté par rapport à l'homme. Agrippa a soutenu que les hommes et les femmes jouissaient d'une égalité d'esprit indéniable, car Dieu avait créé l'homme et la femme à son image. Selon Agrippa, l'égalité essentielle entre les sexes était garantie par la promesse divine de la création et de la grâce de Dieu. Il cherchait à comprendre la complexité de l'égalité des sexes devant Dieu en affirmant que la manifestation physique du sexe importe peu lorsque la matière spirituelle qui compose toute vie humaine réside non dans le corps, mais dans l'âme. Pour Agrippa, l'âme, ainsi conçue, fait appel à la bonté et à la foi qu'incarnent les anges. D'après lui, ce sont les créations divines et bien supérieures aux êtres humains qui sont notamment dépourvues de toutes caractéristiques et d'identités sexuelles. Ainsi, les anges, sans entrave, comme les âmes harmonieuses des femmes et des hommes, peuvent également s'efforcer d'atteindre la perfection et la dignité divines.

Un tel argument logique préfigure les théories beaucoup plus sophistiquées de Descartes, mais aboutit au même résultat. Le raisonnement de Descartes sur la nature de la conscience humaine est basé sur le fait qu'elle est manifestement asexuée, un peu comme les anges. Qu'elle en soit consciente ou non, Mlle de Gournay en témoigne aussi lorsqu'elle propose à son lectorat sa référence au chat. Poulain insiste également sur le fait que la capacité intellectuelle des humains n'a rien à voir avec leur sexe. Toute faiblesse perçue dans le corps d'une femme n'était que cela, une distinction physique et corporelle qui n'influçait en rien sa capacité à intégrer et à traiter des informations. Rien ne pouvait l'empêcher d'entreprendre les études les plus rigoureuses avec ses homologues intellectuels masculins. Poulain insiste que l'esprit même « n'a point de sexe » (*De l'égalité des deux sexes* 40).

Agrippa conclut, comme Christine de Pisan avant lui ainsi que Gournay et Poulain beaucoup plus tard, que toute femme pourrait dépasser son homologue masculin si seulement elle était soutenue dans ses efforts scolaires. Ainsi, l'éducation devient prioritaire lorsqu'Agrippa identifie son absence comme outil fondamental dans la répression de la supériorité naturelle, intellectuelle et sociale de la femme. Plus important encore, l'influence d'Agrippa permet à Gournay et à Poulain de surmonter la rhétorique stagnante de l'argumentation ecclésiastique, estimant qu'elle a été suffisamment théorisée d'un point de vue théologique, arrachant le sexe de l'âme et prouvant de façon quasi-scientifique que la capacité intellectuelle n'a rien à faire avec le sexe de l'individu. Une grande partie de ce travail a été effectuée par des hommes moins au service des femmes et plutôt pour

remettre en question la nature de l'existence humaine en tant qu'énigme philosophique en non théologique. Cependant, la question de l'autorité est toujours omniprésente.

On cherche constamment à savoir si ceux qui n'ont pas l'expérience véritablement vécue de la race, de la religion, de la nationalité, de l'orientation sexuelle ou même de l'identité, pourraient amais prétendre avoir suffisamment d'empirie pour traiter des questions spécifiques aux autres, et encore moins pour proposer une réforme. Quand Mlle Gournay s'est lancé dans la 'querelle des femmes' au début du dix-septième siècle, elle l'a fait en raison de son sexe, d'une position de faiblesse sociale, certes, et même morale. Cela aurait été exagéré par sa relative invisibilité sociale si elle n'avait pas été si étroitement associée à l'héritage de Michel de Montaigne. Malgré son expérience en tant que femme, l'autorité existentielle, métaphysique et intellectuelle appartenait normalement à l'élite masculine, même quand le sort social et éducatif des femmes françaises était en jeu. Poulain en avait reconnu l'injustice et exhortait ses lecteurs à considérer que « Tout ce qui a été écrit par les hommes sur les femmes doit être suspect, car ils sont à la fois juge et partie ». Cette citation et le sentiment qui la soutient, devenu célèbre grâce à son emploi par Simone de Beauvoir en épigraphe à son *Deuxième sexe* au vingtième siècle, reste aussi incisif et difficile à concilier avec l'importance croissante de la voix des femmes.

Pour redresser ce déséquilibre, Poulain a proposé, selon Louis Tarsot, que « pour faire une bonne éducation, une éducation rationnelle, il importe avant tout de se débarrasser des préjugés de l'opinion. » En remettant systématiquement en cause tout avis sur le rôle de la femme dans la société, ses associations traditionnelles, son état civil, sa capacité de raisonnement, etc., il semble qu'il soit possible d'arriver à la même conclusion égalitaire que celle d'Agrippa deux cents ans plus tôt.

Prenant tout cela pour acquis et comme point de départ, Poulain a préparé un seul programme d'éducation pour les filles et pour les garçons. Ses dialogues entre élèves et tuteur révèlent une sensibilité moderne et l'auteur y insiste sur la perfection du scepticisme cartésien pour provoquer la pensée indépendante et la découverte autonome de toutes choses. La volonté humaniste d'apprendre et d'éduquer n'est jamais loin de la surface de la 'querelle des femmes'. Pour Poulain, le savoir des filles et des garçons, des hommes et des femmes était sujet à trois questions fondamentales. D'abord, on se demande, « si vous sçavez bien ce que vous estes, et quel est presentement l'estat de vôtre ame, 2) Si vous sçavez ce que vous demandez, en demandant le moyen d'acquerir les plus belles connoissances, 3) Et si vous vous sentez capable de la plus grande résolution que les hommes puissent former » (*De l'éducation des dames* 49-50). Ce sont des questions abstraites mais qui se fondent sur l'importance du rôle de l'individu (homme ou femme) dans le développement de ses propres capacités intellectuelles. Même si l'accès universel à l'éducation mettait tout le monde sur un pied d'égalité, seule la moitié de la question serait résolue. La primauté de l'individu (malgré son genre) comme être capable d'accéder à un savoir partagé est devenu l'objectif le plus

important pour les théoriciens comme Gournay et Poulain. Ainsi, songer aux questions de Poulain citées ci-dessus et les réponses qui sont issues de ces réflexions serviraient de principes directeurs pour l'acquisition et l'intégration digne et égale des connaissances. Pour François Poulain et Marie de Gournay, les réponses à ces quelques questions mettraient éventuellement en valeur la voix et l'autorité de tout individu, femme ou homme.

Bibliographie

- Agrippa, Henri Corneille. *Traité de l'excellence de la femme*. Faict François Du Latin par Lois Vivant. Paris : J. Poupy, 1578.
- Alcover, Madeleine. *Poullain de la Barre : Une aventure philosophique*. Papers on French Seventeenth Century Literature, 1981.
- Dubois-Nayt, Armel et Mónica Bolufer Peruga. *Revisiter La "Querelle des femmes"*. *Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1400 aux lendemains de la Révolution*. Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2015.
- Farrell, Michèle. "Theorizing on Equality: Marie de Gournay and Poullain de la Barre." *Cahiers du dix-septième : An Interdisciplinary Journal*, vol. 2, no. 1, 1988, pp. 67-79.
- Gournay, Marie le Jars de. *Les advis ou Les présens de la demoiselle de Gournay*. Paris : T. Du Bray, 1634.
- Haase-Dubosc, Danielle et Marie-Élisabeth Henneau. *Revisiter La "Querelle des femmes" : Discours sur l'égalité/Inégalité des sexes de 1600 à 1750*. Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2013.
- Kelly, Joan. "Early Feminist Theory and the 'Querelle Des Femmes', 1400-1789." *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 8, no. 1, 1982, pp. 4-28.
- Noiret, Marie-Thérèse. « Les Dimensions Multiples Des Traités De Marie De Gournay. » *Bulletin de L'association d'étude sur l'humanisme, la réforme et la renaissance*, vol. 43, no. 1, 1996, pp. 65-77.
- Olivier, Jacques. *Alphabet de l'imperfection et malice des femmes*. Paris, Jean Petit-Pas, 1617.
- Pellegrin, Marie-Frédérique. « La 'Querelle des femmes' est-elle une querelle ? Philosophie et pseudo-linéarité dans l'histoire du féminisme. » *Seventeenth-Century French Studies*, vol. 35, no. 1, 2013, pp. 69-79.
- Pisan, Christine de, Eric Hicks et Thérèse Moreau. *Le Livre De La Cité Des Dames*. Stock, 2014.
- Poullain de La Barre, François. *De l'égalité des deux sexes, discours physique et moral, où l'on voit l'importance de se défaire des préjugés*. Paris, J. Du Puis, 1673.
- . *De l'éducation des dames pour la conduite de l'esprit dans les sciences et dans les mœurs. Entretiens*. Paris, J. Du Puis, 1674.
- . *Three Cartesian Feminist Treatises*. Dirigé par Marcelle Maistre Welch. Traduit par Vivien Bosley, University of Chicago Press, 2007.
- Tarsot, Louis. « Poullain De La Barre. » *Poullain De La Barre*, www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3426.